



BILAN 2019 DE LA POLICE ROUTIÈRE	3
OPERATIONS	4
Etat du conducteur	5
Contrôles de la vitesse	7
Campagnes / Opérations	8
ACCIDENTOLOGIE	9
Accidents : causes principales	10
Victimes : principaux types d'usagers	10
impliqués Vue d'ensemble : mois	12
Vue d'ensemble : jour de la semaine	12
OBJECTIFS 2020	13
Objectifs/perspectives 2020	13



BILAN 2019 DE LA POLICE ROUTIÈRE

Durant l'année 2019 le service de la police routière a poursuivi son travail de terrain au travers, notamment, de nombreux contrôles.

Ce travail a pu s'effectuer grâce aux compétences de l'ensemble du personnel de notre service réparti dans les différentes brigades.

Deux tendances continuent de se révéler réjouissantes : une diminution des accidents de près de 7.2% ainsi qu'une baisse du taux d'infractions liées aux contrôles radar.

Diminution
des accidents
et baisse des
infractions

2'907 contrôles de vitesse 22.10.2019 automobiliste flashé à la route de Meyrin à 162 km/h (limitation

50Km/h)

La police routière (PolRout) mène un intense travail de terrain dans différents domaines (traitement des accidents, prévention, enquêtes, répression) afin d'assurer la sécurité des usagers de la route et de fluidifier le trafic.

Ainsi, en 2019, 2'907 contrôles de vitesse ont été effectués par la PolRout, à l'aide de radars fixes, mobiles ou semistationnaire. Les automobilistes contrôlés se sont montrés plus disciplinés : le nombre d'infractions relevées diminue en effet de 16.3 %. D'importants excès de vitesse ont tout de même été enregistrés.

2019 vs 2018
- 3.9% des
contrôles vitesse
+ 0.8% de
véhicules
contrôlés

Ce travail de contrôle de vitesse est dicté en partie par l'axe 3 de la politique criminelle commune, concernant la sécurité de la mobilité dont les enjeux sont :

- L'accidentologie
- La loi sur la mobilité cohérente et équilibrée (LMCE)
- Les axes pénétrants (route des Nations, route de Meyrin, ...)
- Les axes d'interventions
- Le Léman Express
- Les engorgements et les entraves.

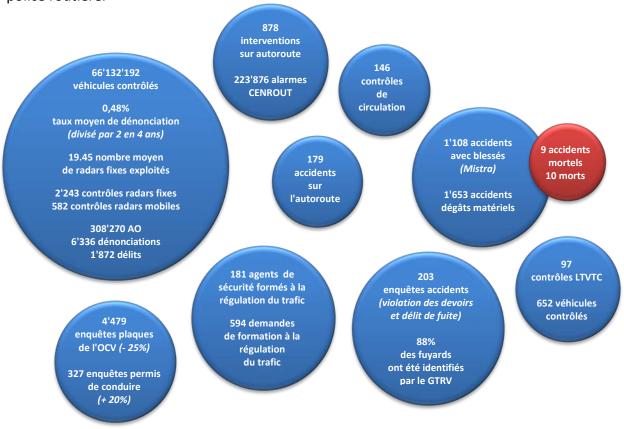
Pour mener à bien notre travail, des outils ont été développés sous la forme de :

- Cartographie prédictive
- Analyse d'accidentologie
- Développement de la Centrale routière
- Acquisition de nouveaux radars et de scanners 3D.



OPERATIONS

Le tableau des activités 2019 résume ce qui a été effectué par les différentes brigades de la police routière.



CENROUT = centrale routière

LTVTC = Loi sur les taxis et les voitures de transport avec chauffeur

GTRV = Groupe technique recherche de véhicule

OCV = Office cantonal des véhicules

La jeune brigade de législation de la circulation (BLC) a formé plus de 180 agents de sécurité à la régulation du trafic. Cette brigade a également eu comme tâche de concevoir les multiples dispositifs de sécurité de la mobilité qui ont été mis en place lors d'événements politiques, sportifs ou festifs. Son travail est effectué pour l'ensemble des services de police.

Le groupe technique de recherches de véhicule (GTRV) appuie, au besoin, les enquêteurs lors d'accidents avec fuite. Les enquêtes qu'il mène se basent sur des indices trouvés sur les lieux des accidents, sur les images de vidéosurveillance situées à proximité des lieux des accidents, ainsi que sur des témoignages.

203 enquêtes de fuites après accident. 88% élucidées

En 2019, 203 affaires lui ont été confiées. Leur taux de réussite a été de 88%.





Le groupe audio-visuel accident (GAVA), mis en place en 2019, intervient lors d'accidents graves (pronostics vitaux engagés). Des moyens techniques de pointe ont été mis à sa disposition. Parmi ceux-ci un scanner 3D permettant de reconstituer la scène et la traiter en réalité virtuelle.

Outre les contrôles et analyses des tachygraphes des poids-lourds, lorsque ces derniers sont impliqués dans des accidents ou lorsque le thème d'une campagne les concerne, faire respecter la Loi sur les taxis et les voitures de transport avec chauffeur (LTVTC) a été une des missions qui a occupé le groupe transport et environnement (GTE).

Le rôle de la police routière, à travers sa brigade routière et accidents (BRA), est d'intervenir sur les accidents avec dommages corporels. En 2019 cela concernait 1'117 accidents, dont 9 avec une issue mortelle occasionnant un total de 10 personnes décédées.

3'820 contrôles éthylomètres, ou éthylotests, ont été effectués et qui ont révélé 1'702 cas délictueux.

Etat du conducteur

Rappel du régime

- De ₀/°°, (soit g d'éthanol par kg de sang), nous sommes passés à **mg/l**, (soit mg d'éthanol par litre de sang).
- En résumé : 0,80 _o/o correspond à 0,40 mg/l.

3'820 contrôles éthylomètres / éthylotests.

Ethylotests / Ethylomètres

	-0.24 mg/l	0.25 à 0.39 mg/l	0.40 mg/l et +	Prises de sang
2015	4'379	408	872	1'026
2016	4'015	239	849	638
2017	5'358	278	1'332	132
2018	5'605	271	1'428	74
2019	2'118	154	1'548	192

En 2019 la police a été mobilisée sur de multiples manifestations. Exceptionnellement nous avons dû renoncer à plusieurs contrôles planifiés de grande envergure (contrôle systématique de l'alcoolémie), raison de la diminution du nombre de résultats de moins de 0.24 mg/l.



Contrôles de drogues

	Positif	Négatif	Sang/urine positif	Sang/urine négatif	Résultat sang/urine inférieur normes OFROU
2017	63	135	59	14	15
2018	69	169	51	18	7
2019	63	166	58	5	12

Pour 2019, sur les 229 contrôles salivaires DrugWipe effectués, 75 d'entre eux ont dû être confirmés par une prise de sang/urine. Sur ces 75 analyses toxicologiques, nous relevons 5 tests négatifs et 70 positifs. Parmi ces 70 tests positifs, 12 sont inférieurs aux normes de l'OFROU. Le total des conducteurs poursuivis est donc de 58.

Normes de l'Office fédéral des routes

La présence de stupéfiants au sens de l'article 2, alinéa 2, de l'ordonnance du 13 novembre 1962 sur les règles de la circulation routière est considérée comme prouvée lorsque leur quantité dans le sang atteint ou dépasse les valeurs suivantes :

• THC : 1,5 μg/L

Morphine libre : 15 μg/L

Cocaïne : 15 μg/L

Amphétamine : 15 μg/L
Méthamphétamine : 15 μg/L

MDEA : 15 μg/LMDMA : 15 μg/L

Interventions sur l'autoroute

Lors de problèmes ou d'accidents sur l'autoroute, la mission d'intervention incombe au groupe de sécurité autoroute (GSA). La typologie particulière des autoroutes nécessite une formation spécifique. Ce groupe s'occupe également de mettre en place les mesures de circulation alternée, les bidirectionnelles, afin de permettre aux partenaires de la maintenance de pouvoir travailler en toute sécurité.

878 interventions sur l'autoroute

Le trafic du secteur autoroutier, ainsi que les routes du canton, sont supervisés par la centrale régionale du trafic. Cette supervision se fait avec l'appui de l'Office cantonal des transports (OCT) et les Transports publics genevois (TPG).



La brigade judiciaire et radar (BJR) a procédé aux différents contrôles radars sur les axes sensibles et, selon les demandes des communes, sur les lieux où des excès de vitesse récurrents sont constatés. Le nouveau radar semi-stationnaire a été placé sur les zones de travaux de la Jonction du Grand-Saconnex (JAG) et en d'autres points du canton. Ce dernier remplit son objectif de prévention.

66'132'192 véhicules contrôlés pour 316'478 infractions constatées

Contrôles de la vitesse

	2017	2018	2019	Variation
Contrôles radar sites fixes	2′270	2'515	2'243	-10.8%
Contrôles radar mobiles	620	511	582	+13.9%
Contrôles semi-stationnaire	-	-	82	-
Total des contrôles	2'890	3'026	2'907	-3.9%
Nombre de véhicules contrôlés	67 Mio	65.6 Mio	66.1 Mio	+0.8%
Infractions relevées	396'890	378'044	316'478	-16.3%
Taux d'infraction	0.59%	0.58%	0.48%	-17.24%





Des contrôles de circulation ont également été menés dans le cadre de campagnes de prévention. La PolRout continue de cibler la conduite en état d'ébriété ou sous l'emprise de stupéfiants, les entraves aux carrefours, la circulation aux abords des écoles, les deux-roues, etc.

Campagnes / Opérations

Campagnes mobilité	2017	2018	2019
Etat du conducteur	31	55	29
Entraves aux carrefours (CERBERO-ACTIOMENSIS)	18	15	75
CLS (Contrat local de sécurité	19	51	75
Actions en relation avec la loi sur les taxi et les voitures de transport avec chauffeur	18	89	97

Campagnes sécurité routière	2017	2018	2019			
Rentrées scolaires	12	16	20			
Prévention deux-roues avec OCV	10	10	10			
Contrôles des poids lourds avec OCV + intercantonal	12	10	14			
Bruit / Pollution	6	200	176			
TISPOL sans poids-lourds , déjà ci-dessus	5	8	5 (8 avec poids-lourds)			
TISPOL = Contrôles européans selon thèmes spécifiques (contrôles OTR équinement etc.)						

TISPOL = Contrôles européens selon thèmes spécifiques (contrôles OTR, équipement, etc..)



ACCIDENTOLOGIE

Pour la quatrième année consécutive nous rencontrons une baisse du nombre d'accidents.

Par contre le nombre de personnes décédées est en augmentation, de 5 décès en 2018 nous sommes passés à 10 en 2019.

La cause principale de ces accidents est due au comportement de la personne et particulièrement à l'inattention.

Diminution de 7.17 % du nombre d'accidents

Accidents avec :	2015	2016	2017	2018	Δ 2017/2018	2019	Δ 2018/2019
Dommages matériels	2156	2212	2151	1872	-12.97% 🖊	1653	-11.69%
Blessés	1255	1159	1116	1107	-0.81%	1108	+0.09%
Tués	9	11	11	5	-54.55%	9	+80%
Total	3420	3382	3278	2984	-8.97%	2770	-7.17% 👢





Accidents : causes principales

Causes	2017	2018	2019	Taux
Etat de la personne	450	435	431	15.56%
dont alcool	384	381	368	
dont médicament, drogue, fatigue	66	54	63	
Comportement de la personne	2280	2119	1930	69.68%
dont conduite	681	673	550	
dont inattention et distraction	620	599	587	
dont priorité	473	343	352	
dont vitesse, dépassement, signalisation lumineuse, comportement du cycliste / piéton,	506	504	441	
Véhicule (état, entretien, chargement)	10	16	16	0.58%
Infrastructure et influence externe	21	26	23	0.83%
Cause inconnue	517	388	370	13.35%

Victimes : principaux types d'usagers impliqués Blessés légers

	2017	2018	2019	Δ
Voiture de tourisme	298	275	288	+13
Motocycle	386	332	329	-3
Cycle	121	123	116	-7
Piéton	112	128	100	-28
EAV (engin ass. véhi.)	6	2	5	+3
E-Bike	19	22	41	+19
Total	936	880	879	-1



Blessés graves

	2017	2018	2019	Δ
Voiture de tourisme	27	19	35	+16
Motocycle	159	173	159	-14
Cycle	69	69	62	-7
Piéton	46	49	62	+13
EAV (engin ass. véhi)	3	3	2	-1
E-Bike	8	21	20	-1
Total	309	331	340	+9

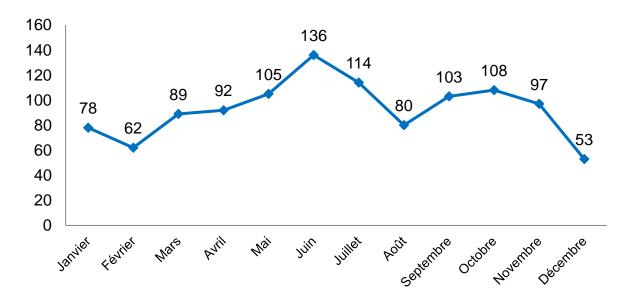
Tués

	2017	2018	2019	Δ
Voiture de tourisme	0	0	4	+4
Motocycle	3	2	2	0
Cycle	2	0	1	+1
Piéton	6	3	3	0
EAV	0	0	0	0
E-Bike	0	0	0	0
Total	11	5	10	+5



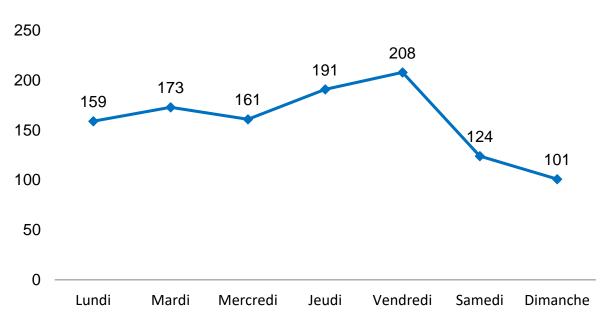
Vue d'ensemble : mois

Accidents avec dommages corporels



Vue d'ensemble : jour de la semaine

Accidents avec dommages corporels





OBJECTIFS 2020

Objectifs/perspectives 2020

La Police routière va axer ses efforts sur les objectifs de sécurité routière, de prévention et de sécurité de la mobilité.

Sécurité routière :

- Comportements à risque (incivilité)
- Inattention (téléphone portable)
- Etat du conducteur (alcool/médicaments)

Prévention:

Actions de prévention et de protection des piétons et des deux-roues

Sécurité de la mobilité :

- Entraves (unité mobilité)
- Actions de fluidification du trafic (centrale routière)

